



Département de la Drôme
Commune de Sainte Jalle

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

~~~~~

Date de convocation : 10 juillet 2020

L'an deux mille vingt, le treize juillet à dix-huit heures trente, le conseil municipal convoqué en séance ordinaire, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nadège RANCON, Maire.

Tous les conseillers en exercice étaient présents, sauf Monsieur BROSILLE Fabien qui a donné pouvoir à Monsieur ROUX Frédéric.

Monsieur ROUX Frédéric a été nommé secrétaire de séance.

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

### **1) Election des délégués titulaire et suppléants – Elections sénatoriales 2020**

Le maire informe les élus qu'ils ont été convoqués à la demande de la Préfecture, afin de désigner leurs délégués et suppléants pour représenter la commune, dans le cadre de l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020.

Le conseil municipal doit procéder à l'élection d'un délégué titulaire et trois délégués suppléants au scrutin secret.

Le maire demande aux élus qui souhaitent se présenter comme délégué titulaire : Mme RANCON Nadège présente sa candidature.

Après vote à bulletin secret, les résultats sont de 11 voix pour Mme RANCON Nadège, élue à l'unanimité Madame RANCON Nadège est élue à l'unanimité.

Le maire informe ensuite qu'il faut procéder à l'élection de 3 délégués suppléants.

Il demande aux élus qui souhaitent présenter leur candidature, 3 élus se présentent :

- Monsieur SEGUIN Stéphane
- Monsieur ANTOINE David
- Mme ARMAND Marie-Noëlle

Après vote à bulletin secret, les résultats sont de 11 voix pour Messieurs SEGUIN et ANTOINE, et Madame ARMAND, élus à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 00.